

# ASSEMBLÉE NATIONALE

27 novembre 2025

---

PROJET DE LOI DE FINANCEMENT DE LA SÉCURITÉ SOCIALE POUR 2026 - (N° 2141)

Adopté

N° AS7

## AMENDEMENT

présenté par

M. Monnet, Mme Lebon et les membres du groupe Gauche Démocrate et Républicaine

-----

### ARTICLE 6

Supprimer cet article.

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Les auteurs de cet amendement s'opposent à la non revalorisation des seuils de revenu fiscal de référence de la CSG prévu par l'article 6.